

FR



NOTICE D'INSTALLATION

INSTALLATION / ENTRETIEN / MAINTENANCE / CONSEILS DE SÉCURITÉ



DEL 

ENROULEUR

NEPTUNE MANUEL

SOMMAIRE

NOTICE À LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

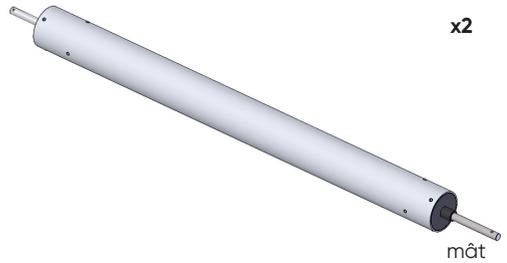
Lisez ce manuel attentivement afin de comprendre l'intégralité des informations et de garantir une installation, une utilisation et un entretien en toute sécurité. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par le non-respect des consignes figurant dans le présent manuel.

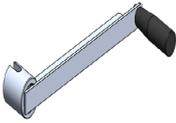
DESCRIPTIF	p. 3
Éléments livrés	p. 3
Outils nécessaires au montage.....	p. 4
Colisage.....	p. 4
INSTALLATION.....	p. 5
Assemblage.....	p. 5
ENTRETIEN / MAINTENANCE	p. 6
Niveau d'eau du bassin.....	p. 6
Filtration et traitement de l'eau	p. 6
Entretien (à la charge du client)	p. 6
Maintenance	p. 7
CONSEILS DE SÉCURITÉ ET NORMES.....	p. 8
RECYCLAGE	p. 10

DESSCRIPTIF

ÉLÉMENTS LIVRÉS

▶ PIETEMENTS ET MAT

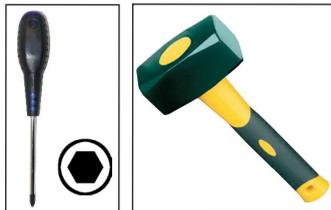


 <p>x8 Vis métaux TBHC M5 x 20</p>	 <p>x2 Goupille Ø10</p>	 <p>x4 Bague de serrage</p>	 <p>x2 Manivelle</p>
 <p>x4 Vis métaux THPF M8 x 90</p>	 <p>x4 Écrou borgne M10</p>	 <p>x4 Vis métaux STHC M8x20</p>	

Sachet de pièces détachées

DESSCRIPTIF

OUTILS NÉCESSAIRES AU MONTAGE



COLISAGE

Ex - pour un bassin 5,00 x 10,00 m avec escalier Ø3 m

Piètement : 1 palette de 1,20 x 1,00 x 0,5 m / 50 kg

Mât : 2 colis de 0,15 x 0,15 x 5,10 m / 36 kg

Poids total : 86 kg

MONTAGE



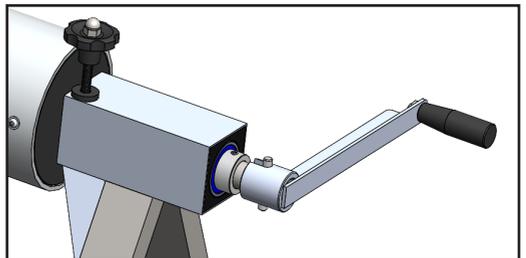
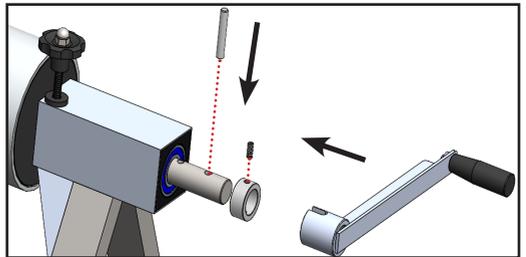
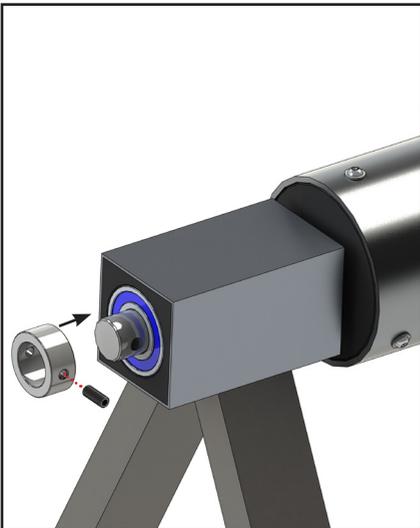
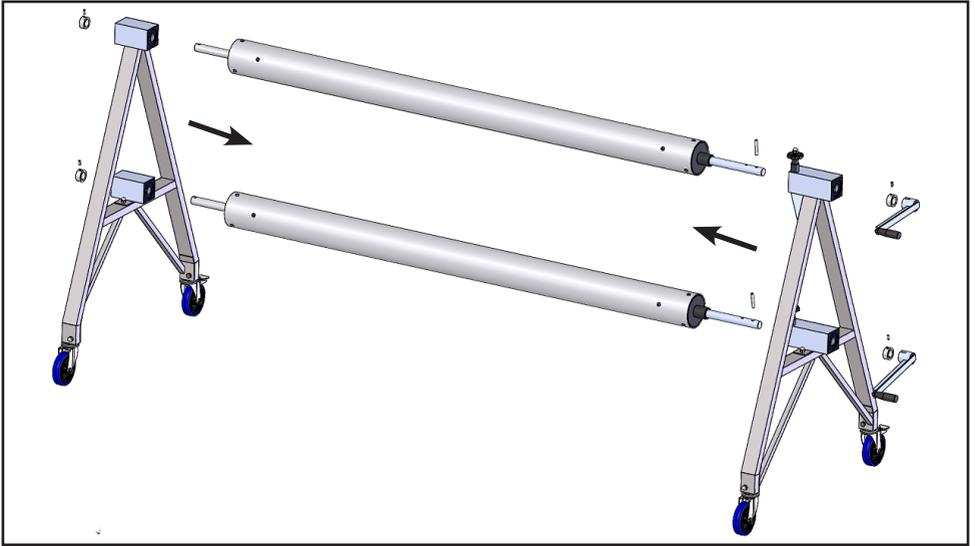
2 personnes



3 heures

INSTALLATION

ASSEMBLAGE



ENTRETIEN / MAINTENANCE

Toute personne intervenant sur les parties électriques doit être habilitée et doit se conformer aux instructions du fabricant ainsi qu'aux normes et règlements en vigueur.



Lors d'une intervention, le technicien doit porter ses EPI (équipements de protection individuelle) : gants, lunettes, tapis, etc...

Il est recommandé de mettre hors-tension l'installation avant toute intervention.

NIVEAU D'EAU DU BASSIN

- Afin d'assurer une sécurité optimum et un bon fonctionnement de l'enrouleur, toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et conforme aux préconisations du fabricant (pour plus de confort, utiliser un trop-plein, et un régulateur de niveau d'eau).
- Un niveau trop haut est la conséquence d'un trop-plein obstrué par des feuilles ou autre.
- Un niveau d'eau trop bas entraîne des risques de blocage.
- Dans le cas de gorge ou de main courante, le niveau d'eau doit être contrôlé par un régulateur de niveau.

FILTRATION & TRAITEMENT DE L'EAU

- Programmer la filtration pendant les heures d'ensoleillement et la faire fonctionner en permanence dès que l'eau atteint 28°C.
- Afin de garantir la longévité de votre installation, l'eau de la piscine doit être correctement traitée selon les normes et recommandations en vigueur (NF EN 16713-3)
- Le pH, le TH et le TAC de l'eau doivent être vérifiés et ajustés aussi souvent que nécessaire (il faudra cependant veiller à ne pas corriger ces 3 paramètres indépendamment les uns des autres, mais le faire en utilisant la table de Taylor et équilibrer l'eau en fonction des 3 paramètres analysés).

ENTRETIEN (à la charge du client)

- Effectuer un nettoyage approfondi du tablier deux fois par an (mise en service et hivernage). Ceci est d'autant plus important si l'eau de la piscine est calcaire. Pour cela, utiliser un produit nettoyant détartrant (voir catalogue) et rincer au jet d'eau.
- Il convient d'effectuer une inspection de l'ensemble du système, en cas d'effort anormal sur la couverture (chute).
- Effectuer une vérification annuelle des sangles.
- Ne pas laver les caillebotis IPÉ avec un lavage à haute pression, il est recommandé de les laver régulièrement à l'eau claire avec une brosse non métallique.

MAINTENANCE (1 FOIS PAR AN MINIMUM)

- Toutes les interventions doivent être réalisées par un professionnel, qui prendra contact si nécessaire avec le constructeur (coordonnées au dos du document).
- Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes à la norme NF P90-308.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'installation.
- Inspecter l'ensemble du couverture.
- Il est nécessaire de vérifier à chaque début de saison et en cas d'événement accidentel (chute d'un corps, grêle sur la couverture, effort anormal sur la couverture etc.) que les lames ne présentent pas de dégradations visibles, susceptibles de compromettre la fonction de sécurité du couverture (lames avec fissure, trou, déformation, etc.). Procéder au changement des lames ou de l'ensemble du tablier le cas échéant.
- Été comme hiver, ne pas couvrir la couverture avec une bâche opaque : risque de détérioration des lames due à une élévation de la température
- Vérifier l'état des sangles (coutures) et en particulier le niveau d'usure de la gaine anti-abrasion. Si celle-ci ne remplit plus sa fonction de protection contre l'abrasion de la sangle au contact de la margelle, procéder au remplacement de celle-ci.
- Réaliser une fois par an une vérification des serrages des branchements électriques.
- SAV : coordonnées au dos du document.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Chers clients,

Vous nous avez accordé votre confiance en sélectionnant une couverture de sécurité de marque DEL et nous vous en remercions.

Nous vous conseillons de lire attentivement les recommandations ci-dessous.

AVERTISSEMENT

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée.

Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

Apprenez les gestes qui sauvent.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours.

☎ **18** (en France) ou **112**

POMPIER

☎ **15**

SAMU

(écrire le numéro correspondant à votre région)



CENTRE
ANTIPOISON

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeurent le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- **AVERTISSEMENT** : "la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant".
- La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.
- Contrôler l'absence de baigneurs ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manœuvre.
- Ranger les outils nécessaires pour actionner la couverture hors de portée des enfants (exemple la clé).
- La mise en oeuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.
- Il est interdit de monter, de marcher ou de sauter sur une couverture.
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation du couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.
- Respecter les hauteurs d'eau définies par le fabricant.

Un enfant se noie en moins de 3 minutes, aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.

RECYCLAGE

EMBALLAGE



Procédez à la mise au rebut des emballages dans les règles et prescriptions en vigueur.

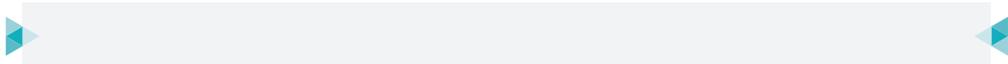
FIN DE VIE



- Ne jetez pas vos appareils mis au rebut ni les piles usagées avec les déchets ménagers non triés.
- Vous avez la responsabilité de remettre tous vos déchets et notamment ceux d'équipements électriques et électroniques en les déposant à un point de collecte dédié pour le recyclage et la revalorisation.
- Certains produits contiennent potentiellement des substances dangereuses pour l'environnement celles-ci seront éliminées ou neutralisées.
- Informez-vous des systèmes de reprise et de collecte existants. www.quefairedemesdechets.fr



Procédez à la mise au rebut de la notice dans les règles et prescriptions en vigueur, lors du remplacement du produit.



DEL SAS
ZA LA BASSE CROIX ROUGE
35530 BRÉCÉ - FRANCE

☎ +33 (0)9 70 72 5000 / INFO.FR@CF.GROUP

CACHET

une marque

